



Sondez les écritures, car vous, vous estimez avoir en elles la vie éternelle, ...

..., et ce sont elles qui rendent témoignage de moi; ...

Jésus en Jean 5 v. 39

« ... n'ayant rien en nous, nous avons tout en toi ... »

(Hymnes & Cantique n°59 v.6)

Claude BEAUPORT www.bible.beauport.eu www.msgfacebook.beauport.eu

La vie en Christ ou respecter des règles ou lois ? (Introduction du sujet)

Ce texte reprend des extraits intégraux de l'étude de l'épître aux Galates de W. Kelly

Cette étude met en évidence une série de principes chrétiens contenus dans l'épître adressée par l'apôtre Paul aux assemblées de la Galatie.

D'autres messages suivront dans le but de mettre en évidence ces principes en vue de nous éclairer dans notre marche chrétienne.

Le texte intégral de l'étude de W. Kelly peut se télécharger depuis l'adresse :

<https://www.bible.beauport.eu/data/Etudes/PDF/WK/WK-nt09-Galates.pdf>

ou avec le texte surligné :

https://www.bible.beauport.eu/data/Etudes/PDF/WK/WK_EtudeGalates.pdf

Cette étude a été intégrée dans sa totalité et à côté de celles de Henri Rossier et J.N. Darby dans le « Bible pdf » que vous pouvez ouvrir depuis cette adresse :

<https://www.digit-bible-jnd.beauport.eu/>

https://www.digit-bible-jnd.beauport.eu/AT&NT_PDF/nt09-Galates.pdf

Certaines parties seront résumées en vue de la compréhension, et seulement les parties contenant un message particulier seront reprises. J'y ajouterai simplement une phrase d'introduction et une explication lorsque cela s'avère nécessaire.

N.B. Dans le texte lorsque « je » est utilisé, ce n'est pas moi qui parle, mais bien le frère W. Kelly !

Introduction

Contenu :

Introduction.....	1
Le cadre.....	2
L’apostolat de Paul.....	3
Le ministère dans son sens large.....	5
Qu’en est-il des anciens.....	6
Quel effet a l’introduction de règles ou lois parmi les chrétiens ?.....	7
La vie nouvelle du croyant n’a pas besoin de règles ou lois !.....	7
Les lois, règles & procédures conduisent au cléricalisme.....	9

Le cadre

Après avoir été instruits dans l’Evangile présenté par l’apôtre Paul, les Galates l’avaient reçu. Mais des personnes, se présentant comme des serviteurs de Dieu, se sont introduits et sont venus ajouter à l’Evangile, des règles à suivre, tirées de la Parole, à savoir la loi donnée par Dieu à son peuple terrestre Israël !

C’est un danger qui guette les croyants aussi aujourd’hui, alors que la différence entre ce qui est de la première création et de la nouvelle s’estompe de plus en plus dans beaucoup d’enseignements modernisés !

Un coup d’œil même très rapide fait voir que le but de l’épître n’était pas tant d’affirmer la vérité de la justification par la foi en contraste avec des œuvres de loi, que de la défendre plutôt contre les efforts de l’ennemi tendant à la mélanger avec des ordonnances et sous une autorité humaine ; en d’autres termes, l’épître aux Galates est l’antidote, contre le poison, de tous ceux qui judaïsent (*) tout en confessant le nom du Seigneur.

(*) Judaïser signifie se placer dans le cadre de la religion juive, qui consistait à suivre les prescriptions inscrites dans la loi donnée de Dieu, dans le cadre de son peuple terrestre, le peuple d’Israël. Il en va de même lorsqu’un enseignement réduit la vie chrétienne à l’application de règles, des règles de bonne conduite, tirées de la Parole de Dieu !

En écrivant l’épître aux Romains, l’apôtre y fait ressortir une vérité positive, pour enseigner des bases que les Romains ne connaissaient pas. Par contre les Galates devaient retrouver la vérité déjà enseignée et reçue, mais que l’ennemi cherchait à noyer en y introduisant la loi comme moyen auxiliaire de justification. Le Saint Esprit, par l’apôtre Paul, s’applique à

anéantir entièrement tout cet effort de Satan ; c'est là ce qui donne un ton particulier à cette épître.

Peut-être vous étonnerez-vous d'une certaine froideur de la part de l'apôtre. Il serait difficile de trouver d'autres exemples dans le Nouveau Testament.

La raison en est la suivante : le mauvais état où les Galates étaient tombés, n'avait pas sa source dans l'ignorance, mais plutôt dans l'infidélité. Or, cela fait une grande différence. Dieu montre une très grande patience envers un simple manque de lumière ; mais Il ne tolère pas que ses saints agissent légèrement à l'égard de la lumière qu'Il leur a donnée.

L'apôtre était pénétré de la pensée de Dieu, et nous l'a donnée sous forme écrite sans le moindre mélange d'erreur humaine.

Il nous a donné non seulement la pensée, mais les sentiments de Dieu.

Or l'homme réserve la rigueur de sa censure pour ce qui est immoral — tromperie ou ivrognerie, ou autres choses grossières : toute personne correcte est sensible à ces choses. Mais les mêmes personnes qui s'émeuvent devant un scandale moral, peuvent rester entièrement indifférentes à un mal mille fois pire aux yeux de Dieu. La plupart des gens ressentent l'immoralité, en particulier parce qu'ils sont touchés eux-mêmes ; tandis que dans ce qui touche le Seigneur, il leur faut toujours des exhortations énergiques, et l'éclairage de la lumière de Dieu focalisé sur le point en question.

Satan n'a pas tendance à mettre sur le tapis l'erreur sans voile ; au contraire il l'habille en général avec une certaine mesure de vérité, pour attirer l'esprit. C'est ainsi qu'il séduit et amène les gens à refuser ce qui est bon et à choisir ce qui est mal.

Dieu nous apprend les sentiments que nous devons éprouver à l'égard du mal doctrinal !

Contrairement aux autres épîtres, nous avons noté qu'il n'y a pas un mot qui exprime leur position en Christ ou en Dieu le Père ! Pas un mot qui les qualifie de saints dans le Christ Jésus ou de frères fidèles. Il reste au niveau du strict minimum possible quand on s'adresse collectivement à des chrétiens ici-bas.

L'apostolat de Paul

« Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par l'homme, mais par Jésus Christ, et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts, etc. ... » (Galates 1 v.1)

Il commence d'emblée la controverse. Les premières paroles sont déjà un coup porté à leurs notions judaïques dans leur racine. Ils trouvaient à redire à l'apôtre parce qu'il n'avait pas été avec le Seigneur Jésus, lorsqu'Il était sur la terre.

En effet, Paul n'avait pas été l'un des apôtres qui avait été avec le Seigneur pendant son ministère parmi le peuple, avant de connaître la croix ! Par contre, **avant sa conversion**, il avait été **l'un des défenseurs le plus acharné du judaïsme**, persécutant les croyants !

C'est **lui**, que **Dieu a justement choisi**, pour **annoncer l'Evangile** et d'**une manière particulière aux Gentils** (*), qui n'avaient **aucun droit aux promesses** faites aux pères de la nation juive.

(*) Les « Gentils » était le terme utilisé pour désigner les populations non juives.

Dieu mit un soin particulier à montrer que **l'apôtre, appelé à une position éminente et importante** — la plus importante fonction jamais occupée par aucun homme appelé à servir le Seigneur Jésus Christ dans l'évangile — de montrer que **Paul avait été ainsi appelé sans intervention ni autorisation ni reconnaissance formelle de l'homme, sous quelque forme que ce soit.**

Son baptême **n'avait rien à faire avec sa qualité d'apôtre.** **On est baptisé comme chrétien, jamais comme apôtre.** Paul était aussitôt allé en Arabie ; il y avait prêché l'évangile, et **Dieu l'avait reconnu sur-le-champ comme serviteur de Christ dans l'évangile, sans aucune interférence humaine.** Tel est, en réalité, **le vrai principe du ministère,** pleinement illustré dans l'appel et l'œuvre de Saul de Tarse, désormais l'esclave de Jésus.

Ceci exclut toute forme d'ordination pour un ministère quel qu'il soit.

Il est entièrement contraire à la Parole de Dieu, d'introduire **une certaine cérémonie** qui serait **un passage oblique pour être effectivement reconnu comme ministre de Christ.** **Même si c'est fort répandu, c'est une imposture de la tradition.** C'est uniquement **quelque chose d'introduit par l'homme,** tiré principalement de la sacrificature juive.

Remarque :

Sous le régime juif, celui qui appartenait à la famille des sacrificateurs, ne pouvait entrer dans ses fonctions sacerdotales avant d'avoir passé par un bon nombre de cérémonies ! C'est ce cérémonial tiré du judaïsme que la chrétienté a emprunté.

C'est par l'introduction de ces pratiques dans beaucoup de milieux de la chrétienté **que le Saint Esprit est le plus attristé.** L'effet en est **d'accréditer un bon nombre d'hommes qui ne sont pas ministres de Christ** et **de discréditer un bon nombre d'hommes qui sont ses ministres,** au motif **qu'ils ne sont pas passé par cette innovation particulière.** **Cela a pour effet de faire tout le mal possible et d'empêcher tout le bien possible.** Ce mal tire son origine du cœur même du Judaïsme, et est **le plus grand frein imaginable à l'action du Saint Esprit dans l'assemblée, aujourd'hui comme en tout temps.** Certains prendront des airs graves devant ces remarques, et diront que c'est un manque de charité de parler ainsi ; **mais ils ne savent pas ce que charité veut dire.** **Ils la confondent avec l'indifférence,** laquelle n'est que la mort de la charité. Si vous voyiez votre enfant avec les mains sur des charbons ardents, vous ne vous laisseriez pas empêcher de crier bien vigoureusement, ni d'agir avec énergie pour le secourir, sans écouter ceux qui vous diraient qu'il est laid pour un chrétien d'élever la voix ou d'agir

brutalement. Pareillement, dans le sujet qui nous occupe, nous sommes devant **ce qui tient à la bénédiction de l'Église d'une part, à la malédiction de la chrétienté de l'autre.**

« **Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par l'homme** » (Galates 1 v.1) : **cela exclut entièrement l'homme**, tant **comme source** de son ministère, que **comme agent intermédiaire** qui s'y rattache en quelque manière. Le grand point dont il faut nous rappeler en rapport avec le ministère, c'est que **sa source est dans les mains de Christ** ; c'est ce que Paul dit ici : « **par Jésus Christ** ». **Il ne dit pas « de la part de Jésus Christ** », pour la raison suivante : **les docteurs judaïsants auraient pu dire : nous admettons pleinement que c'est de la part de Jésus Christ, mais il faut que la chose ait lieu par ceux qui ont été choisis et établis par le Seigneur lui-même lorsqu'il était sur la terre ; il faut que les apôtres soient le canal.** — Mais Dieu portait un coup de mort à la notion de succession apostolique.

Remarque :

Le principe reste le même pour toutes formes de ministères. Il n'y a pas de transmission de pères en fils, ni de nominations, même déguisées sous quelques que formes que ce soit.

Son apostolat est lié non seulement avec Dieu et notre Seigneur en tant que **source**, mais encore **quant au moyen de transmission** — « **par Jésus Christ, et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts** ». Ce qui établit le contraste entre Paul et les autres apôtres : **Paul était apôtre par Celui qui avait ressuscité Christ d'entre les morts.** Les autres avaient été appelés à être apôtre seulement quand notre Seigneur était sur la terre, prenant Sa place comme homme ici-bas.

Ceci est d'une extrême importance quant au message évangélique porté par l'apôtre Paul dont la base est **la mort** et **la résurrection** du Seigneur Jésus, ce qui découle directement du fait qu'il avait été appelé **par Jésus Christ ressuscité d'entre les morts.** Ce qui introduit d'emblée le ministère de Paul dans le domaine de **la nouvelle création.** Ainsi dans l'appel de Paul, **il y avait une plus grande puissance, une plus grande gloire, une plus grande distinction, que pour les autres apôtres, contrairement à ce que les faux docteurs prétendaient ! (*)** L'apôtre met toutes leurs théories en déroute, et introduit sa propre place avec une grande force.

(*) pour autant qu'il y ait des différences à faire.

Le ministère dans son sens large

Parlant du **ministère**, Paul **le place sur ce terrain de la résurrection**, le terrain sur lequel reposait son propre appel. **C'est en vue de cela que le Seigneur opère dans l'Église !**

Dans l'épître aux Ephésiens, lorsque l'apôtre parle des dons relatifs aux ministères (1*), **il en définit le fondement sur Christ monté en haut, et donnant des dons aux hommes.** (2*)

(1*) Apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs & docteurs : ministères en vue de la perfection des saints et pour l'édification du corps de Christ !

(2*) « **‘Étant monté en haut**, il a emmené captive la captivité, et a **donné des dons aux hommes**’
Or, qu’il soit monté, qu’est-ce, sinon qu’il est aussi descendu dans les parties inférieures de la terre ? Celui qui est descendu est le même que celui qui est aussi monté au-dessus de tous les cieux, afin qu’il remplît toutes choses ; et lui, a donné les uns comme **apôtres**, les autres comme **prophètes**, les autres comme **évangélistes**, les autres comme **pasteurs** et **docteurs** ; en vue du **perfectionnement des saints**, pour **l’œuvre du service**, pour **l’édification du corps de Christ** ; jusqu’à ce que nous parvenions tous à l’unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l’état d’homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ ... » (Ephésiens 4 v.11-12)

Le ministère tout entier, depuis ses fonctions les plus élevées jusqu’aux plus basses, est placé sur le même principe.

Certains diront que tout ce qui vient d’être dit en rapport avec Paul est parfaitement juste, mais **ne s’applique pas aux ministres ordinaires** ! Ce qui est complètement faux, car **cela s’applique**, et en voici la raison :

Se servant de l’exemple de l’apôtre Paul, **le Saint Esprit nous enseigne que** depuis les apôtres et prophètes, jusqu’aux pasteurs, docteurs ou évangélistes, **tous sont placés sur cette seule et même base** ; ils sont **tous des dons venant du même Seigneur, sans intervention de l’homme sous aucune forme et à aucun degré quelconque.**

Qu’en est-il des anciens

Plusieurs veulent utiliser le cas des anciens pour mettre en défaut ce que nous venons d’établir ! Mais de fait, **ils n’en n’ont pas** !

N.B. De nos jours, on trouve des personnes qui se nomment « apôtre » ! Personne de nos jours peut affirmer avoir été témoin de la résurrection du Seigneur Jésus ! La Parole de Dieu est complète depuis que Jean a écrit l’Apocalypse ! La maison de Dieu a été édifée sur les fondements des apôtres et prophètes (Ephésiens 2 v.20). Leur œuvre est terminée.

Aujourd’hui, dans l’Assemblée, il n’y a pas d’anciens dans le sens formel du terme ! La raison en est simple : **nous n’avons pas d’apôtres** pour en établir !

Ainsi, à l’encontre de certains milieux chrétiens, ceux qui se réunissent de manière effective au Nom du Seigneur, comme celui-ci le décrit en Matthieu 18 v.20 et réalisé en Apocalypse 2 & 3 dans la seule église ou assemblée de Philadelphie, auxquels nous nous associons, nous nous différencions en ce que **nous ne prétendons pas avoir ce que nous n’avons pas reçu**, tandis que **c’est ce que font ceux qui prétendent nommer des anciens**. Vous ne pouvez **pas nommer des anciens** si vous **n’avez pas d’apôtres** ; il est vrai que nous pouvons avoir **certaines personnes ayant les qualités requises des anciens**, et **il faut les reconnaître** ; **mais imiter la nomination d’anciens, maintenant qu’il n’y a plus d’apôtres, c’est péché.**

Quel effet a l'introduction de règles ou lois parmi les chrétiens ?

Introduire des règles de conduite chrétiennes ou introduire les principes de la loi donnée de Dieu à son peuple terrestre, Israël, implique l'obéissance à ces règles **afin d'acquérir une certaine forme de justice devant Dieu** ! C'est l'erreur dans laquelle étaient tombés les Galates, sous l'impulsion de faux docteurs ! L'apôtre Paul leur montre **la vérité la plus élémentaire de l'évangile**, savoir que **Christ « s'est donné lui-même pour nos péchés »** (Galates 1 v.4). Il ne s'agit donc pas du tout de l'homme cherchant à acquérir une certaine justice, mais de Christ, qui « **s'est donné Lui-même pour nos péchés** », **alors que nous n'avions rien, sinon des péchés**. Il ne l'a pas fait dans le but de replacer les gens sous la loi, en en faisant le modèle à suivre pour les chrétiens !

N.B. Puisque **le Seigneur s'est déjà « donné Lui-même pour nos péchés »**, la question des péchés est bien réglée ! En s'appliquant à respecter des règles pour acquérir une certaine justice, l'âme suppose alors que certains péchés ne pourraient pas être effacés, il y a de ce fait **la négation de l'efficacité de l'œuvre de Christ, tout comme la gloire de Sa personne** !

Si nous lisons le verset dans son entier, nous apprenons **dans quel but le Seigneur Jésus s'est donné Lui-même pour nos péchés** :

« ... notre seigneur Jésus Christ, qui s'est donné lui-même pour nos péchés, **en sorte qu'il nous retirât du présent siècle mauvais**, selon la volonté de notre Dieu et Père ... » (Galates 1 v.3-4)

Quel est l'effet produit sur les hommes **quand ils adoptent la loi comme chrétiens** ? **Cela les rend mondains (*) ; sans exception. On ne peut pas être séparé du monde quand on est sous la loi.**

(*) Mondain veut dire adoptant la manière non seulement de faire, mais de **penser comme le monde**, auquel le croyant n'appartient pas ! [« *Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde.* » (Jean 17 v.16)]. **Le croyant peut aussi être mondain**, n'imitant pas le monde dans sa manière extérieure de faire, mais **dans sa manière de penser** ! C'est à cet écueil que conduit l'introduction de règles ou toutes formes de procédures ! Car ces règles et procédures impliquent la mobilisation de la chair, et non pas l'Esprit, seule puissance du nouvel homme !

Nous aurons noté que cela est **selon la volonté de notre Dieu & Père** !

La vie nouvelle du croyant n'a pas besoin de règles ou lois !

Nous ne sommes **pas dans la chair**, mais **dans l'Esprit**.

Voilà **la norme du croyant** : non pas de certains croyants seulement, **mais de tous**.

Nous ne sommes « pas dans la chair » (Rom. 8:9).

Il y a **ce qui est de la chair en nous**, mais nous ne sommes **pas dans la chair**. Ce que l'apôtre veut dire par là, c'est que Dieu ne nous regarde plus comme de simples hommes mortels chargés de leurs péchés, ni ne nous traite comme tels ; mais Dieu nous regarde **d'après ce qu'est Christ, en qui il n'y a point de péché** : si nous considérons **notre position** comme chrétiens,

il n'y a pas de péché en nous ; car notre nature a déjà été condamnée en la croix, et Dieu n'entend pas prononcer deux fois la sentence sur elle.

Ce que nous avons à faire maintenant, c'est de vivre de Christ, d'entrer dans la bénédiction de cette vérité que Lui «s'est donné lui-même pour nos péchés, en sorte qu'il nous retirât du présent siècle mauvais».

La loi s'adressait à des citoyens du monde.

Christ s'est donné lui-même pour nos péchés, en sorte qu'il nous rachetât, ou nous retirât du monde, alors même que nous y sommes encore. « Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde » (Jean 17:14).

Nous sommes vu comme séparés du monde par la mort de Christ, mais envoyés dans ce même monde par Sa résurrection (Jean 17:18) ; toutefois nous y sommes envoyés sans en être, n'appartenant pas plus au monde que les anges.

La mort de Christ nous place entièrement hors du monde. La résurrection de Christ nous y envoie de nouveau, comme de nouvelles créatures (ou créations), des messagers de la paix qu'Il donne, entièrement à part de ce qui se passe dans le monde.

Notre Seigneur dit : « Et je ne suis plus dans le monde, et ceux-ci sont dans le monde... ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde... Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde » (Jean 17). Il donne la même mesure et pour Lui et pour eux ; en conséquence, après avoir été ressuscité d'entre les morts, Il dit : « comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jean 20:21).

Sous l'ancienne alliance, celle qui est basée sur la loi, reçue par Moïse de la main de Dieu sur le mont Sinaï, les Israélites n'étaient pas séparés des hommes du monde. Ils étaient séparés des nations autres qu'Israël, mais ils étaient le peuple le plus important dans le monde en vue de maintenir les droits de Dieu dans le monde ! Ils n'étaient point appelés à être hors du monde, mais comme un peuple dans le monde. C'est pourquoi les Juifs avaient à combattre les Cananéens ; et c'est aussi pour cela qu'ils avaient un temple magnifique. Parce qu'ils étaient un peuple du monde, ils avaient un sanctuaire du monde.

Mais rien de tout cela n'est vrai pour les chrétiens, parce que Christ «s'est donné lui-même pour nos péchés, en sorte qu'il NOUS RETIRAT DU PRESENT SIECLE MAUVAIS, selon la volonté de notre Dieu et Père ».

C'est un état de choses totalement différent qui entre en scène lorsque Dieu fait connaître Sa volonté, — non plus Sa loi seulement — et qu'Il se révèle comme « le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ », lequel a été donné pour mourir pour nos péchés. Nous

entrons dans la relation consciente d'enfants avec Dieu notre Père et notre affaire maintenant, c'est d'honorer Christ selon la position qu'Il a prise à la droite de Dieu.

Les gens oublient (*) que Christ « s'est donné lui-même pour nos péchés, en sorte qu'il nous retirât du présent siècle mauvais ». Ils s'enfoncent dans le monde dont la rédemption devrait les avoir délivrés ; et cela arrive parce qu'ils se mettent eux-mêmes sous la loi.

(*) C'est en se replaçant sous la loi, ou toutes formes de règles et de procédures que le croyant oublie !

Si j'ai à faire avec la volonté de Dieu mon Père, mon privilège est de souffrir comme Christ a souffert.

La loi met une épée dans les mains de l'homme, tandis que la volonté de Dieu fait que le chrétien est prêt à aller au bûcher, ou à souffrir par l'épée à cause de Christ : « Selon qu'il est écrit : Pour l'amour de toi, nous sommes mis à mort tout le jour ; nous avons été estimés comme des brebis de tuerie. Au contraire, dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés » (Rom. 8:36), mais on est vainqueur par les souffrances, non pas par les choses dans lesquelles le monde se glorifie.

Les lois, règles & procédures conduisent au cléricalisme

Dieu est glorifié en Christ selon le modèle de la croix : voilà notre modèle, non pas Israël, ni la loi, mais la croix de Christ. C'est comme si Dieu disait : J'ai Christ dans le ciel, je suis occupé de Celui qui est le seul à m'avoir jamais glorifié, et c'est Celui dont vous avez à être occupés.

Ainsi, rien n'est plus exact, plus complet et plus approprié pour faire face aux dangers actuels, où l'on cherche, par l'introduction de règles et procédures à suivre, à faire revivre une forme de cléricalisme, ce qui conduit forcément à réintroduire le principe de la succession cléricale ou apostolique, et les ordonnances religieuses comme moyen d'honorer Dieu.

L'Écriture traite de tous les cas, et cette parole divine et bénie donne toujours le remède.

Notre sagesse consiste à chercher à s'en servir en totalité, afin d'être « simples quant au mal et sages quant au bien » (Rom. 16:19).

... à suivre